

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 4

Résolutions adoptées à la 0153<sup>e</sup> séance  
tenue le 3 novembre 2020

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2020

E-0153-5.1 RAPPORT ANNUEL 2019-2020 SIFU - APPROBATION  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-700

Le Comité exécutif approuve le Rapport financier annuel 2019-2020 SIFU et autorise M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, à le signer pour transmission au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le tout conformément au document **2020-A0016-0153e-700** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0153-5.2 PROJET DE RELOCALISATION DU DÉPARTEMENT DE BIOCHIMIE AU PAVILLON JAB -  
AUTORISATION DE LANCER DES APPELS D'OFFRES ET DE SIGNER DES CONTRATS  
POUR UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-699

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0153e-699** déposé aux archives :

- entérine la décision de la Direction des immeubles de procéder à un appel d'offres public pour l'acquisition de paillasse de laboratoire dans le cadre de la réalisation des travaux de construction et de relocalisation temporaire du Département de biochimie et de deux laboratoires de la Faculté de médecine dentaire au Pavillon Joseph-Armand-Bombardier (556);
- autorise la Direction des immeubles à procéder à deux appels d'offres publics, soit un appel d'offres pour l'acquisition d'un autoclave et un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction et de relocalisation temporaire du Département de biochimie et de deux laboratoires de la Faculté de médecine dentaire au Pavillon Joseph-Armand-Bombardier (556);
- autorise M. **Éric Filteau**, vice-recteur aux finances et à l'administration, et M. **Alexandre Chabot**, secrétaire général, à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, tous les documents nécessaires à l'octroi et à la réalisation de ces trois contrats.

E-0153-5.3 TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE MODIFICATION DU PAVILLON JAB -  
PERMISSION À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-701

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0153e-701** et ses **annexes** déposés aux archives :

- autorise la négociation et la signature d'une entente permettant à l'École Polytechnique de Montréal, dans la mesure où celle-ci reçoit les autorisations gouvernementales nécessaires, à débiter la partie des travaux de son projet d'agrandissement et de modifications du Pavillon Joseph-Armand-Bombardier qui ne touchent pas les espaces occupés par l'Université de Montréal, conditionnellement, notamment, à ce que l'entièreté

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 4

Résolutions adoptées à la 0153<sup>e</sup> séance  
tenue le 3 novembre 2020

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2020

des coûts relatifs aux travaux à réaliser soit assumée par l'École Polytechnique de Montréal;

- autorise, aux fins de la réalisation exclusive de cette partie du projet de l'École Polytechnique de Montréal et aux frais de cette dernière, l'octroi et la mise en place en faveur des copropriétaires du Pavillon Joseph-Armand-Bombardier d'une servitude sur des portions des lots 2 177 244 et 2 515 713. La valeur de cette servitude étant à déterminer sur la base d'un rapport d'une firme d'évaluateurs agréés mandatée par l'Université de Montréal;
- autorise M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, et M. **Alexandre Chabot**, secrétaire général, à négocier et à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, tout document requis pour donner effet à la présente résolution après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0153-5.4 VENTE DU PAVILLON JAB À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL - CONFIRMATION D'INTÉRÊT  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-702

Le Comité exécutif, conformément au document **2020-A0016-0153e-702** et ses **annexes** déposés aux archives :

- confirme que l'Université de Montréal est disposée à produire une lettre d'engagement à l'École Polytechnique de Montréal pour la vente de sa part indivise du Pavillon Joseph-Armand-Bombardier, assortie des conditions suivantes :
  - autorisation, par le gouvernement du Québec, de l'acquisition de la totalité des droits de propriété du Pavillon Joseph-Armand-Bombardier par l'École Polytechnique de Montréal, ainsi que du projet de réaménagement et d'agrandissement de ce pavillon;
  - obtention de l'autorisation du Gouvernement à réaliser le projet de la phase 2 du Complexe des sciences de l'Université de Montréal;
  - l'Université continuera à occuper les espaces lui étant présentement dévolus dans le Pavillon Joseph-Armand-Bombardier aux fins de loger temporairement ses activités devant être déplacées vers le Pavillon Roger-Gaudry dans le cadre du projet de réaffectation de ce pavillon. Cette occupation pouvant se prolonger au-delà de la date de vente sans qu'un loyer ne soit payé par l'Université de Montréal;
  - les locaux présentement occupés par M. Richard Martel, chercheur, dans le Pavillon Joseph-Armand-Bombardier devront continuer à être occupés par l'Université, même au-delà de la date de vente, et ce, sans qu'un loyer ne soit payé par l'Université de Montréal;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 4

Résolutions adoptées à la 0153<sup>e</sup> séance  
tenue le 3 novembre 2020

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2020

- autorise M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, à signer une lettre d'engagement qui confirme ces conditions après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

E-0153-5.5 PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU CAMPUS DE LA MONTAGNE - ENTENTE CADRE AVEC LA VILLE DE MONTRÉAL  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-703

Le Comité exécutif autorise M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, et M. **Alexandre Chabot**, secrétaire général, à signer l'entente-cadre qui découle du Plan directeur d'aménagement du Campus de la montagne après que celle-ci aura été visée par la Division des affaires juridiques, conformément au document **2020-A0016-0153e-703** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0153-5.6 CENTRE DE RECHERCHE EN REPRODUCTION ET FERTILITÉ (CRRF) - MODIFICATION DES STATUTS  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-707

Le Comité exécutif approuve les modifications aux statuts du Centre de recherche en reproduction et fertilité, conformément au document **2020-A0016-0153e-707** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0153-6.1 INSTITUT DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE ET EN CANCÉROLOGIE - NOMINATION DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-708

Le Comité exécutif nomme M. **Marc Therrien**, professeur titulaire au Département de pathologie et biologie cellulaire, en tant que directeur scientifique de l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC), et ce, pour un troisième mandat d'un (1) an débutant le 1<sup>er</sup> juin 2021 et se terminant le 31 mai 2022, conformément au document **2020-A0016-0153e-708** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0153-6.2 BUREAU D'AUDIT INTERNE - NOMINATION DU DIRECTEUR  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-694

Le Comité exécutif nomme nomme M<sup>me</sup> **Natasha Daswani** à titre d'auditrice générale du Bureau d'audit interne, et ce, pour une entrée en fonction prévue en décembre 2020, conformément au document **2020-A0016-0153e-694** et ses **annexes** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 4

Résolutions adoptées à la 0153<sup>e</sup> séance  
tenue le 3 novembre 2020

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2020

---

E-0153-6.3 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-709

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs dont les noms paraissent au document **2020-A0016-0153e-709** déposé aux archives.

E-0153-6.4 ESPUM - RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTRICE INTÉRIMAIRE DU DÉPARTEMENT DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ AU TRAVAIL  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-705

Le Comité exécutif renouvelle le mandat de M<sup>me</sup> **Michèle Bouchard** à titre de directrice intérimaire du Département de santé environnementale et santé au travail de l'École de santé publique, et ce, pour un mandat de six (6) mois débutant le 1<sup>er</sup> décembre 2020 et se terminant au plus tard le 31 mai 2021, conformément au document **2020-A0016-0153e-705** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0153-6.5 FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION - RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTRICE INTÉRIMAIRE DU DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-706

Le Comité exécutif renouvelle le mandat de M<sup>me</sup> **Rachel Berthiaume** à titre de directrice intérimaire du Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation, et ce, pour un mandat de six (6) mois débutant le 1<sup>er</sup> décembre 2020 et se terminant au plus tard le 31 mai 2021, conformément au document **2020-A0016-0153e-706** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0153-6.6 OCTROI DE GRADES  
2020-A0016-0153<sup>e</sup>-710

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de l'École Polytechnique de Montréal, conformément au document **2020-A0016-0153e-710** à **710.2** déposé aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot